



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIVAM D'OCCITANIE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 07 JUILLET 2025
LIEU : PERPIGNAN (66)**

SOMMAIRE

1.	LE RÉSEAU RÉGIONAL DES CIVAM EN OCCITANIE	4
1.1.	UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE AXÉ SUR L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ	4
1.2.	VIE ASSOCIATIVE ET ÉVOLUTIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE SALARIÉE	5
1.3.	ACCOMPAGNER LES CIVAM D'OCCITANIE DANS LEUR FONCTIONNEMENT ET L'INGÉNIERIE DE FORMATION	6
1.4.	NOS RÉSEAUX PARTENAIRES	6
2.	ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE	8
2.1.	EXPÉRIMENTATIONS POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE	8
2.2.	DES FILIÈRES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DURABLES	14
2.3.	COLLABORER AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES	16
3.	NOS ACTIONS EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE DURABLE	18
3.1.	ÉVALUER LA DURABILITÉ DES FERMES DU RÉSEAU	18
3.2.	AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE (ADMM)	19
3.3.	AGRICULTURE DURABLE DE MÉDITERRANÉE : ADMED	22
3.4.	PARTICIPER À LA DYNAMIQUE COLLECTIVE EN OCCITANIE	24
3.5.	VERS UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LES FERMES AVEC FABACÉÉ	25
4.	ACCUEIL ET ÉCHANGES EN MILIEUX RURAUX	26
4.1.	L'ACCUEIL ÉDUCATIF ET SOCIAL À LA FERME	26
4.2.	FACILITER L'INSERTION DE PERSONNES EXILÉES	30
5.	ÉVÉNEMENTIEL	30
5.1.	LE FESTIVAL DE LA TOMATE A CLAPIERS (34)	30
5.3.	FOCUS : « MANGER COMME ON SÈME » SUR LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER	32
5.4.	L'HÉRAULT DE FERME EN FERME	34
5.5.	DE FERME EN FERME DANS L'AUDE	35
5.6.	LA COMMISSION RÉGIONALE AGRITOURISME	36
	TABLE DES MATIÈRES	37

Note pour le lecteur : les parties « Focus » détaillent un ou plusieurs projets de la FR CIVAM Occitanie à titre d'exemple. Ces parties sont repérées par un cadre orange.

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ADMED : Agriculture Durable en Méditerranée

ADMM : Agriculture Durable de Moyenne Montagne

ADS : Alimentation Durable et Solidaire

AEMR : Accueil Et Echanges en Milieu Rural

CAD : Contrat d'agriculture durable

CEE : Certificats d'économies d'énergies

CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

DISP : Direction Inter-Régionale des services pénitenciers

ESS : économie sociale et solidaire

EVS : Espace de vie sociale

FILTER : filières territoriales vectrices de pratiques agroécologiques

GESMIP : Groupement des Épicereries Sociales et Solidaires de Midi-Pyrénées

GIEE : groupement d'intérêt économique et environnemental

INPACT : Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

ITEP : Institut Thérapeutique et Pédagogique

PAT : Plan alimentaire territorial

PNA : Programme National de l'Alimentation

PSE : paiements pour services environnementaux

RMT : Réseau Mixte Technique

SAADS : Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud

SAAT : Systèmes agricoles et alimentaires territorialisés

SGAR : Secrétaire général pour les Affaires régionales

SNANC : Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

SPEA : Système productif économe et autonome

SSA : Sécurité Sociale de l'Alimentation

TerrAsol : Territoires Agricoles et Alimentaires solidaires

UGESS : Union nationale des groupements des épicereries sociales et solidaires

1. LE RÉSEAU RÉGIONAL DES CIVAM EN OCCITANIE

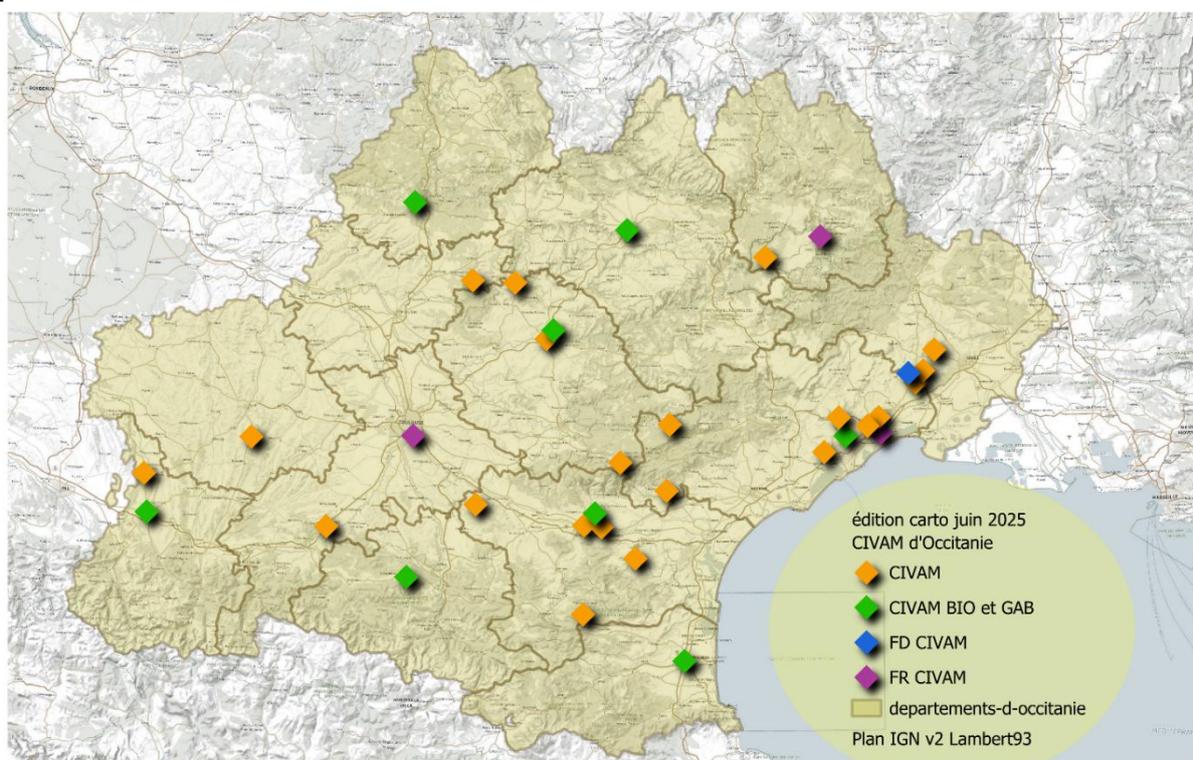
1.1. UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE AXÉ SUR L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ

Les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) sont des associations réunissant agriculteur.rices et habitant.es du monde rural autour de projets collectifs. Apparue dans les années 1950, cette dynamique s'est fondée sur des valeurs fortes : laïcité, égalité des chances et partage des savoirs. C'est un mouvement d'éducation populaire sans activité politique, syndicale ni confessionnelle. L'adaptation aux enjeux sociétaux actuels a conduit à préciser l'objectif du mouvement : "Renforcer les capacités d'initiative des agriculteur.rices et des ruraux, pour maintenir des campagnes vivantes et accueillantes, par un développement durable et solidaire".

La Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie, active depuis plus de 40 ans, accompagne des projets collectifs en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables. Elle regroupe une trentaine de groupes locaux et fédérations départementales, où agriculteur.rices et ruraux expérimentent ensemble, par l'échange, l'information et l'action collective.

Son rôle est de fédérer ces initiatives, de représenter les intérêts de ses membres à l'échelle régionale et de mener des actions directement en lien avec les territoires.

Au 31 décembre 2024, la fédération comptait plus de 1 800 membres – **agriculteur.rices et habitant.es** – répartis dans **30 CIVAM actifs dans 12 des 13 départements** d'Occitanie, employant **plus de 70 salarié.es**.



Carte des groupes CIVAM en Occitanie.

1.2. VIE ASSOCIATIVE ET EVOLUTIONS AU SEIN DE L'EQUIPE SALARIEE

Lors de l'**Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2024**, qui s'est tenue dans le Tarn, deux administrateur.rices ont quitté le conseil d'administration : Lisette Teulières et Nicolas Redaff. À cette occasion, une nouvelle administratrice, Virginie Redaff, issue de l'association Racines 34, a été élue.

De plus, Michel Boubis, trésorier de la Fédération Régionale des CIVAM, a quitté ses fonctions au 31 décembre 2024. Il a été remplacé à compter de janvier 2025 par Claude Mur, qui reprend désormais cette responsabilité.

Sur l'année, en dehors de quelques temps d'échanges entre membres du Bureau, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.



Photo de groupe lors de l'assemblée générale 2024.

Au sein de l'**équipe salariée**, l'année 2024 a été marquée par plusieurs changements :

- Après avoir intégré la FR CIVAM le 1er janvier 2024 (reprise des salariées de Marchés Paysans), Ariane Assemat a quitté l'association pour poursuivre de nouveaux projets vers d'autres horizons.
- Stéfy Touzé (anciennement salariée de Marchés Paysans) a intégré l'association le 1er janvier 2024.
- Clara Boudet (anciennement salariée du CIVAM Bio 34) a intégré l'association le 18 janvier 2024.
- Betty Debourg est partie pour de nouveaux projets en mars et a été remplacée par Julien Marie à Florac.
- Après sept années à la direction, Raphaël Lebeau a quitté l'association en juin 2024 pour d'autres projets. Suite à ce départ, une réorganisation de l'équipe a conduit à la création d'une co-direction, assurée par Fatima Agoudib et Sabine Delcourt. Cette co-direction a été testée jusqu'en novembre 2024, puis suivie par l'embauche d'un directeur en 2025.

- Julie Garcia a rejoint notre équipe en septembre 2024 sur l'antenne de Ramonville, puis rejoint l'équipe de Montpellier en décembre 2024.

1.3. ACCOMPAGNER LES CIVAM D'OCCITANIE DANS LEUR FONCTIONNEMENT ET L'INGENIERIE DE FORMATION

Dans le prolongement du diagnostic des ressources humaines mené en 2022 au sein du réseau des CIVAM d'Occitanie, nous avons élaboré un « **Pack RH** » destiné à l'ensemble de nos structures membres. Cet outil vise à les accompagner dans la mise en conformité avec les obligations légales en matière de gestion des ressources humaines.

Ce pack a été présenté aux coordinateurs, ainsi qu'aux responsables administratifs et financiers du réseau, et partagé avec notre partenaire InPACT. Il a également été transmis à la commission paritaire du réseau CIVAM, afin que ses apports puissent bénéficier à l'échelle nationale.

Par ailleurs, un travail spécifique a été mené pour concevoir un document unique d'évaluation des **risques** adapté aux réalités des CIVAM, finalisé en 2024.



Enfin, une première session **de formation** dédiée aux administrateurs a eu lieu au second semestre 2024, portant sur la **fonction employeur en milieu associatif**.

Après avoir initié l'activité de **l'organisme de formation Coral Occitanie** en 2021 et sa concrétisation en 2022, la FR CIVAM Occitanie reste actionnaire de la structure. La gestion administrative et financière de Coral Occitanie a été reprise par la FR CIVAM Occitanie en 2024.

1.4. NOS RESEAUX PARTENAIRES



Au sein du collectif **InPACT Occitanie**, à la suite de l'expérimentation menée sur les contrats agriculture durable sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude, la FR CIVAM Occitanie s'était positionnée comme cheffe de file du Consortium InPACT Occitanie pour mener les **Conventions d'Animation Départementale (CAD)** en région. Ce consortium est composé d'une quinzaine d'associations adhérentes à InPACT Occitanie. Grâce à l'organisation mise en place, sept premiers contrats ont été déposés en fin d'année 2023 et concernent 3 structures membres d'InPACT d'Occitanie. À la fin de l'année 2024, **43 CAD** ont été déposées en partenariat avec **10 structures du réseau**, illustrant la forte mobilisation des acteurs sur le territoire.

Nous nous sommes ainsi mobilisés auprès du Secrétaire général pour les Affaires régionales (SGAR) et du Conseil Régional d'Occitanie pour faire connaître notre volonté de candidater à un tel poste. Cette démarche a été payante car InPACT Occitanie a été retenu pour un poste de 6 ans au sein de cette instance.



La FR CIVAM est aussi active au sein du Réseau CIVAM avec la présence d'un administrateur Occitanie au sein du Conseil d'administration (Pierre Baudéan), d'un nouvel administrateur (Vincent Nourigat), et de deux référent.es nationaux sur la formation (Michel Boubis) et l'accessibilité alimentaire (Nathalie Barthe).

Nous sommes tout particulièrement impliqués au sein du comité des régions de Réseau CIVAM et du comité national de programmation de l'événement De Ferme en Ferme. Nous sommes également actifs au sein des différentes commissions du réseau : Systèmes agricoles et alimentaires territorialisés devenue Alimentation Durable et Solidaire (SAAT devenu ADS), Accueil Et Echanges en Milieu Rural (AEMR) et Système productif économe et autonome (SPEA). Nous participons également à des groupes de travail au sein du réseau national, notamment à celui dédié à la thématique de l'émergence, dans le cadre duquel nous avons contribué à la réalisation d'un livret méthodologique pour accompagner l'émergence d'un collectif.

En 2022, un binôme de salariées de la FR CIVAM Occitanie a candidaté pour représenter les salarié.es du réseau au sein de la **commission paritaire** de Réseau CIVAM. Sabine Delcourt et Karen Poirot sont ainsi représentantes des salariés auprès de la commission paritaire depuis janvier 2023.



En 2024, la FR CIVAM Occitanie reste membre du CRAJEP Occitanie (Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire). Notre implication reste cependant limitée, dans la mesure où les travaux de la structure se concentrent principalement sur les thématiques liées à la jeunesse, alors que notre intérêt se porte davantage sur les enjeux et les sujets relevant de l'éducation populaire.

2. ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE

2.1. EXPERIMENTATIONS POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE

A. HISTORIQUE DES ACTIONS EN LIEN AVEC L'ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE

Depuis 2015, la FR CIVAM Occitanie porte une réflexion sur les enjeux d'accessibilité à une alimentation durable pour tou·te·s.

En 2017, notre intégration dans le projet de recherche-action **CASDAR Accessible** porté par le Réseau CIVAM a été l'occasion de structurer ce nouvel axe de travail et d'être associé.es à plusieurs projets de structures partenaires.

Entre 2019 et 2021, la FR CIVAM Occitanie a porté une **dynamique régionale d'échange sur le thème de l'accessibilité à l'alimentation pour tou·tes avec d'autres partenaires régionaux.**

En 2019, la FR CIVAM Occitanie a participé au projet de recherche-action Tiers Lieux de transition et de solidarité alimentaire porté par le laboratoire LERIS. Ce projet d'expérimentation des liens entre structures sociales et collectifs agricoles nous avait permis de faire du lien avec les structures d'InPACT Occitanie sur le sujet de l'accessibilité alimentaire.

En 2021, le projet **Territoires à Vivres** a mobilisé la FR CIVAM Occitanie sur deux expérimentations à Toulouse et Montpellier. Ce projet a été porté par cinq réseaux nationaux : VRAC, Réseau Cocagne, l'Union nationale des groupements des épiceries sociales et solidaires (UGESS), Réseau CIVAM et Caritas France. Dans un programme national décliné sur 4 métropoles, l'objectif était de favoriser la démocratie alimentaire pour un accès digne à une alimentation de qualité pour tou·tes, en particulier les plus vulnérables, et de créer avec les organisations agricoles et de l'économie sociale et solidaire (ESS) de nouveaux dispositifs économiques pour des filières solidaires et durables.



Depuis 2022, la FR CIVAM Occitanie co-pilote l'expérimentation de **Caisse Alimentaire Commune** avec Vrac & Cocinas, en appui du Comité Citoyen et des 25 structures membres de Territoires à Vivres.

Depuis début 2023, la FR CIVAM Occitanie coordonne le projet "TerrAsol".

En 2024, la FR CIVAM Occitanie continue donc de traiter ces enjeux d'accessibilité à une alimentation durable pour toutes et tous dans la continuité du travail engagé sur TerrAsol et la Caisse Alimentaire Commune.

B. LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE DE MONTPELLIER

Le projet de Caisse Alimentaire Commune a été le résultat d'une dynamique de coopération territoriale entre 25 associations, pilotée par Vrac & Cocinas et la FR CIVAM Occitanie. Les partenaires du projet de Caisse Alimentaire Commune ont constaté les limites des politiques de lutte contre la précarité alimentaire et de l'enjeu de **tendre vers la reconnaissance du droit à l'alimentation.** Soit une approche universelle, basée sur l'accès de tous et toutes à l'alimentation saine et durable.



La Caisse Alimentaire Commune est un **budget collectif, issu de fonds publics et privés, et de contributions citoyennes**. Elle est gérée de manière démocratique par un **comité citoyen de l'alimentation**. Elle vise à favoriser et soutenir l'accès des habitant.e.s à des produits sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement. Elle vise également à contribuer au développement de circuits de production et de distribution durables. Concrètement elle a permis à 370 habitant.e.s volontaires de dépenser chaque mois 100 euros en **monnaie alimentaire (MonA)** dans des **lieux de distribution alimentaire**, ouverts à tout.es, choisis par le comité citoyen (producteurs en vente direct, épicerie, magasins, groupements d'achats, marchés... respectant des critères élaborés collectivement).

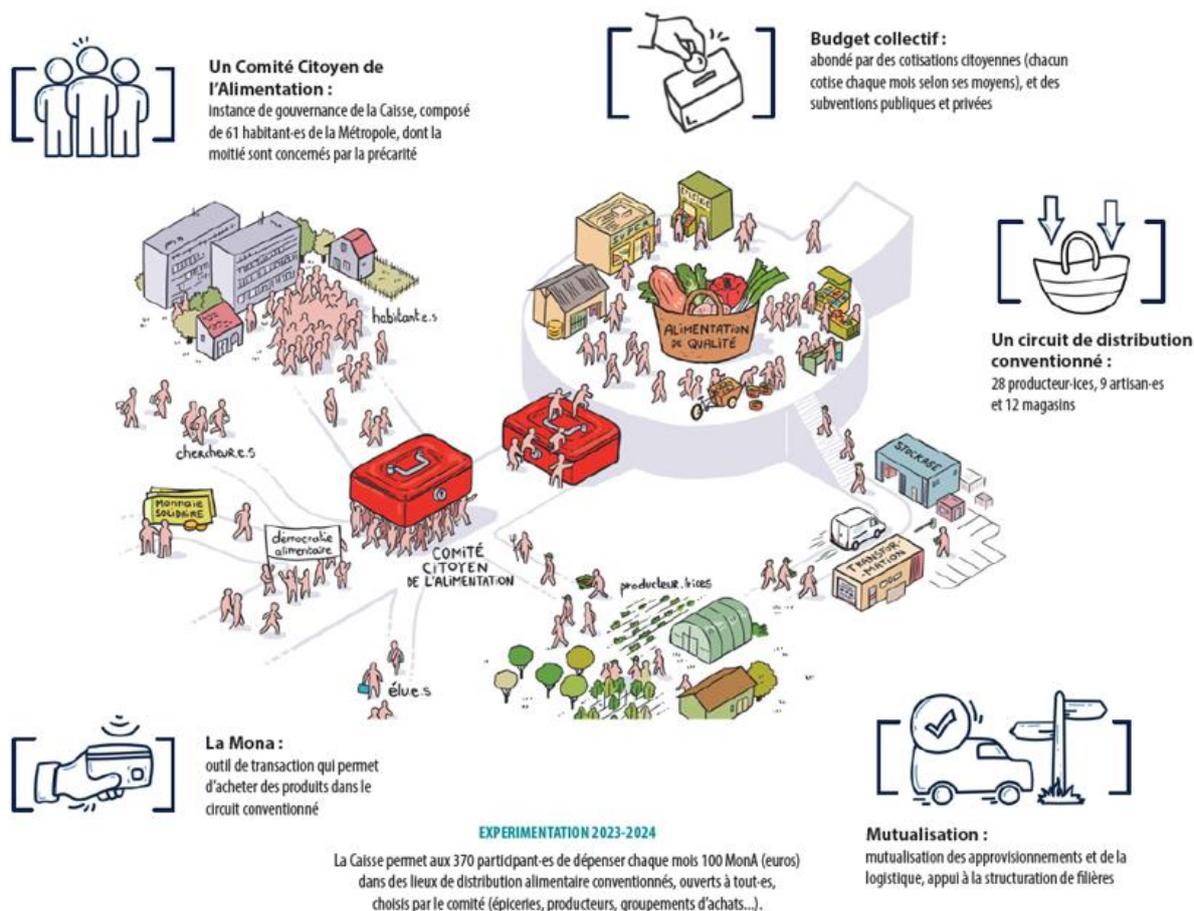


Schéma du fonctionnement de la Caisse Alimentaire Commune de Montpellier.

Le Comité Citoyen de l'Alimentation

L'instance de gouvernance du budget de la Caisse Alimentaire Commune est le **Comité Citoyen de l'Alimentation**. Il est composé de 61 habitant.e.s de la métropole de Montpellier dont un tiers est concerné par les inégalités alimentaires et les difficultés d'accès à une alimentation de qualité. La mission de ce comité est de définir les critères d'accès à la caisse, le mode de fonctionnement pour l'intégration des expérimentateurs, les modalités de cotisation et le montant de l'allocation, et enfin les critères de conventionnement des points de vente dans lesquels l'allocation peut être dépensée. Depuis le mois d'octobre 2022, le collectif de coopération anime et accompagne le processus de co-formation et de codécision du comité citoyen permettant une conscientisation et un partage des

enjeux qui touchent l'alimentation. L'élaboration et la mise en œuvre des outils d'aide à la décision via des rencontres avec des producteurs et points de vente constituent des espaces de montée en compétence par les citoyens, qui s'approprient progressivement des enjeux complexes, dans une perspective d'éducation populaire.

Inscription dans des dynamiques régionales et nationales

Depuis le lancement de la Caisse Alimentaire Commune, la FR CIVAM Occitanie, en lien avec Réseau CIVAM, entretient un lien direct avec plusieurs réseaux et dynamiques de territoires qui œuvrent sur les questions d'accessibilité alimentaire et de démocratie alimentaire. Cette dynamique d'échange et de co-construction est poursuivie avec :

- Collectif Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation avec l'organisation d'une rencontre à l'automne 2024 en Occitanie
- Dynamique régionale d'échange entre projets de Caisses en Occitanie (Caiss'Alim de Toulouse, Ariège, Lézignan-Corbières)
- Projet Inter-Caisse visant l'échange de pratiques et l'interconnaissance entre les projets de Caisses Alimentaires en France



Photo de groupe lors des rencontres Inter-Caisse à Arcachon, novembre 2024

Animation d'un conseil scientifique et le travail de recherche-action

Depuis septembre 2022, le projet de Caisse Alimentaire Commune est accompagné par un Conseil scientifique de 11 chercheur-ses, dans le but est de co-construire et mettre en œuvre un protocole d'observation et d'évaluation de l'expérimentation et d'engager un travail de recherche-action participative. L'hypothèse émise est la suivante : « *La Caisse alimentaire commune constitue un espace de démocratie alimentaire qui, nourrie par l'exercice d'une citoyenneté alimentaire articulée aux politiques publiques, est la condition d'une transformation agri-alimentaire juste, porteuse de changements en termes d'accès à l'alimentation, de pratiques alimentaires et de systèmes alimentaires vers plus de durabilité, et plus largement en termes de transformation sociale* ».

Un séminaire de restitution des résultats de la recherche action a été organisé en décembre 2024 avec la publication de 3 documents :

- [Livret pédagogique pour prise en main politique](#)
- [Rapport Recherche-Action phase 1](#)
- [Synthèse du Rapport Recherche Action](#)

C. FOCUS : LE PROJET TERRASOL

En 2024, la FR CIVAM Occitanie a poursuivi le travail de coordination et d'accompagnement à la mise en place d'un projet territorial multi-acteurs : TerrAsol (Territoires Agricoles et Alimentaires solidaires).

Ce projet vise à faire la preuve de l'intérêt d'une **nouvelle approche et d'une nouvelle gouvernance des transitions alimentaires**, basées sur les concepts de solidarités et de démocratie alimentaire sur le territoire de Montpellier. Par territoire, on entend d'une part **l'espace physique et social** où l'on vit - le quartier, la ville, la métropole - où peuvent se construire des solidarités entre habitant.es. On l'entend également comme l'espace dont on vit. Les **espaces nourriciers de la ville**, au-delà du péri-urbain jusque dans le milieu rural, avec lesquels peuvent se construire des solidarités entre citoyens et agriculteurs. Les solidarités sont entendues dans ce projet non pas comme de l'altruisme vis-à-vis de personnes en difficulté, mais bien comme des **relations d'interdépendance**, pour faire cause commune dans l'intérêt général. Sur ces bases, ce projet entend faire la preuve de trois types de solidarité qui interagissent pour favoriser un système alimentaire territorial durable.

Une solidarité citoyenne, pour permettre l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie et de qualité, dont les critères font l'objet d'une décision éclairée par les habitant.es. Il s'agit de dépasser la forme encore dominante d'une lutte contre la précarité alimentaire par le seul dispositif dit d'aide alimentaire. Ce dernier est basé sur l'achat et la distribution de produits à bas coûts et la redistribution de surplus du système alimentaire. Il s'inscrit dans les circuits longs et le modèle agricole industriel, dont les impacts sociaux et environnementaux sont forts. L'enjeu est de construire des dispositifs plus durables et notamment plus inclusifs, en mixité sociale, où les citoyens retrouvent du pouvoir d'agir et qui renforcent la cohésion sociale.

Une solidarité entre territoires, entre le bassin de consommation que représente la ville et ses territoires nourriciers. Il s'agit de construire ensemble des modes de production agricole et des filières alimentaires équitables et négociées du point de vue de leurs rapports à l'environnement et de leurs effets sur la santé. Ce projet cherche donc à construire des systèmes alimentaires durables des points de vue environnemental, économique et sanitaire, en y ajoutant une forte préoccupation sociale, jusqu'à présent souvent négligée.

Une solidarité entre acteurs du système alimentaire. Ce projet cherche enfin à dépasser une approche basée sur des diagnostics et des propositions des seuls experts. Il vise au contraire à tester une gouvernance multi-acteurs de l'alimentation, impliquant la population de façon la plus inclusive possible, les politiques, la société civile, les entreprises et la recherche. En ce sens, ce projet cherche à contribuer à un renouvellement de l'action publique et à la construction d'une véritable démocratie alimentaire qui rééquilibre les rapports de pouvoir au profit des citoyen.nes et producteur.rices.

Le projet TerrAsol est né dans la continuité de la dynamique du collectif Territoires à Vivres (<https://www.territoires-a-vivres.xyz>) et de la volonté de connecter et de faire perdurer les différentes initiatives et expérimentation d'agriculture et d'alimentation durable et solidaire qui maillent le territoire métropolitain et les territoires limitrophes.

Ce projet est financé par l'Etat dans le cadre de France 2030 via un AMI « Démonstrateurs Territoriaux Agricoles et Alimentaires ». C'est le secrétariat pour l'investissement (SGPI) sous l'égide du 1^{er} ministre qui pilote ce financement et la Banque des Territoires qui l'opère. A l'échelle du territoire

national, 29 projets ont été désignés lauréats de la phase de réalisation pour une subvention totale de 140 millions d'euros.

Janvier à juillet 2024 : Fin de la phase de maturation

La première partie de l'année 2024 a permis la finalisation de la **phase de maturation** du projet TerrAsol, débutée en janvier 2023). Cette phase a permis de réunir 16 acteurs autour du projet (collectivités, associations, entreprises et institut de recherche et d'enseignement supérieur) et de finaliser une proposition de réalisation opérationnelle en 12 fiches actions à réaliser sur 5 ans (voir schéma ci-après). Le montage a donc permis de dessiner les contours de chaque action et de clarifier les contributions de chaque acteur (coordination, participation ...).

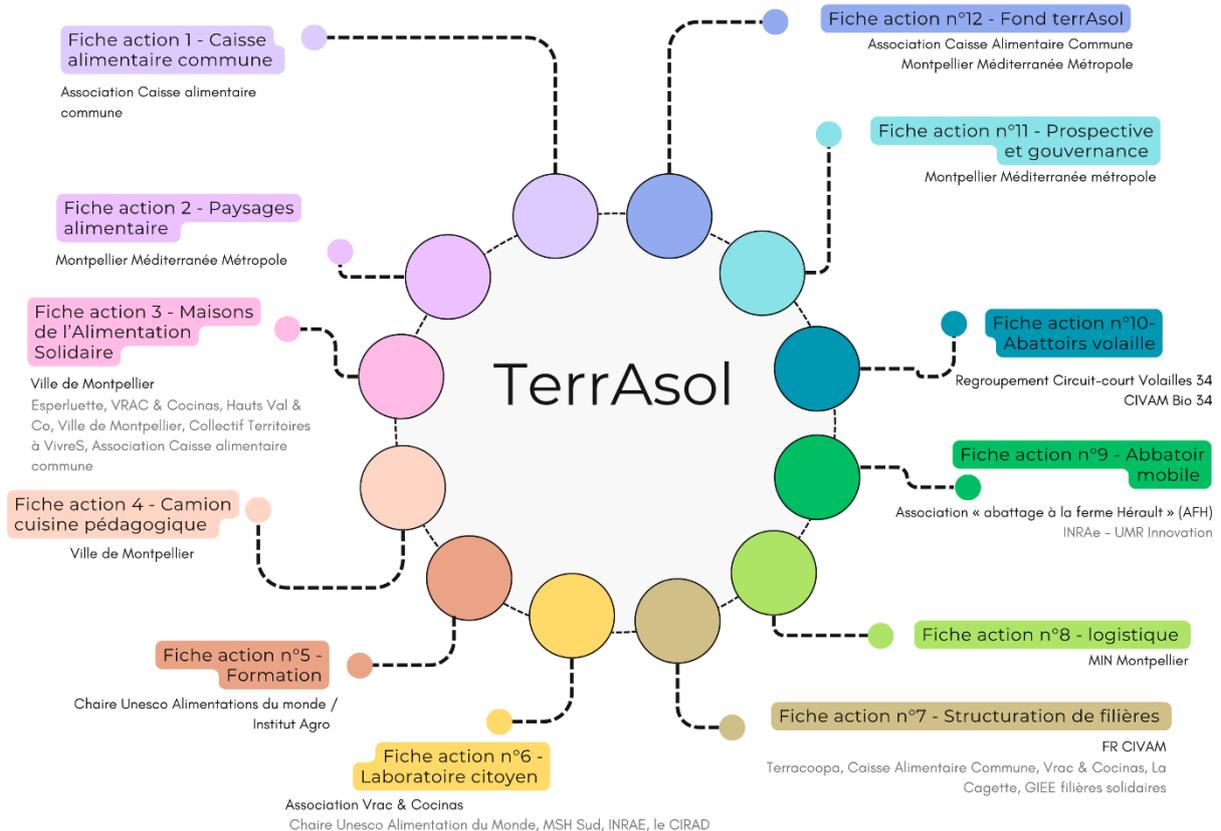


Schéma du projet TerrAsol.

Une maquette budgétaire a également été créée pour établir un budget précis pour chaque action et effectuer une demande de subvention associée aux réalisations prévues.

Cette phase s'est soldée en juin 2024 par un passage devant un Jury de l'AMI pour demander un passage en **phase de réalisation**. Depuis le 1^{er} juillet 2024, TerrAsol est donc officiellement lauréat de la phase de réalisation aux côtés de 29 autres projets sur le territoire français.

Tout en émettant quelques réserves qui devront être levées au cours du projet, le jury a ainsi attribué au projet une subvention de **10 millions d'euros** correspondant à 50% du budget total nécessaire de 20 millions d'euros. Etant donné l'originalité du projet, portant sur des innovations sociales plus que sur des innovations technologiques à proprement parler, ce passage en phase de réalisation est un grand succès pour le consortium et une récompense du travail de coordination de la FR CIVAM Occitanie qui a permis la mise en place de TerrAsol.

Juillet 2024 à décembre 2024 : Début de la phase de réalisation

Suite au passage en jury, TerrAsol est donc entré officiellement phase de réalisation. Durant la deuxième partie de 2024, en tant que coordinateur du projet, la FR CIVAM Occitanie a animé le travail de finalisation des documents administratifs et financiers qui viennent cadrer le déroulement du projet sur 5 ans. Il s'est donc agi de finaliser l'accord de consortium liant les 16 partenaires entre eux et la convention liant la FR CIVAM Occitanie à la Banque des territoires. La maquette budgétaire ainsi qu'une analyse détaillée des régimes d'aide d'état annexés à ces documents maîtres ont également été finalisés sur la fin d'année 2024.

En octobre, la FR CIVAM a également organisé en collaboration avec les partenaires du consortium et la Banque des Territoire la première journée des Lauréats au sein du MIN de Montpellier. L'occasion de rencontrer les autres projets lauréats.

L'année 2024 s'est terminée avec l'objectif de signer officiellement la convention FR CIVAM – Banque des Territoires en début d'année 2025, ce qui permettra de déclencher le premier versement de 25% de la subvention (2.5 millions d'euros).

D'un point de vue des ressources humaines, en fin d'année 2024, la FR CIVAM a lancé le recrutement d'une coordinatrice en temps complet en CDI pour assurer les fonctions de coordination du projet. Morgane Laurens a été recrutée et a pris ses fonctions début 2025. Elle est appuyée sur les aspects administratifs et financiers par une personne à mi-temps, salariée de l'association Caisse alimentaire Commune et mise à disposition, dont le recrutement a été lancé début 2025. Sur la première partie de 2024, la coordination a été assurée par Raphaël Lebeau en parallèle de ses fonctions de directeur de la FR CIVAM Occitanie et appuyé par Marco Locuratolo et Clara Boudet. Suite à son départ de la FR CIVAM Occitanie en juin 2024, Raphaël a assuré en prestation une continuité des missions de coordination pour finaliser le travail de conventionnement. Fatima Agoudib a également appuyé tout au long de 2024 le montage du dossier sur les aspects financiers.

La FR CIVAM Occitanie : Responsable de la fiche-action n°7

Parmi les 12 fiches-action déposées, la FR CIVAM Occitanie est porteuse de la fiche n°7 intitulée "Structurer une offre paysanne et une demande groupée autour de la caisse alimentaire commune". L'objectif de cette fiche est de travailler avec plusieurs partenaires (Terracoopa, Caisse alimentaire commune, Vrac et Cocinas, La Cagette) d'une part à la réponse coordonnée de plusieurs maraicher.es de la Métropole de Montpellier à une demande générée par le projet de Caisse alimentaire commune. D'autre part, il s'agit d'animer un travail de coopération entre points de vente conventionnés par la Caisse alimentaire commune pour s'approvisionner en commun auprès de fournisseurs de qualité ou plus éloignés pour lesquels la massification des commandes est importante. Enfin, Terracoopa travaille à la mutualisation logistique (stockage et transport faibles émissions) entre producteurs du Nord de Montpellier pour faciliter leurs activités de production et de commercialisation. Cela représente à mi-temps de travail sur 5 ans.

2.2. DES FILIERES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DURABLES

A. PROJET FILTER : ACCOMPAGNER LES FILIERES TERRITORIALES

La FR CIVAM Occitanie a continué de s'investir sur le projet FILTER (filieres territoriales vectrices de pratiques agroécologiques), démarré en 2022 et qui s'est clôturé fin 2024. La filiere de la farine du Méjean, accompagné par la FR CIVAM Occitanie quelques années auparavant, faisait notamment partie des filieres étudiées dans le cadre du projet.

Cette dernière année a été consacrée à la capitalisation et à l'échange de pratiques. La FR CIVAM Occitanie a participé à plusieurs comités de pilotage et réunions techniques. Les échanges avec les membres du projet ont abouti à la création d'un [centre de ressources sur les filieres territoriales vectrices de pratiques agroécologiques](#), à destination des accompagnateurs de ces filieres. Il vise à faciliter l'accès à des documents (guides méthodologiques, fiches, études et rapports...) et à des références de formations. Cet outil contribue ainsi à la montée en compétences (juridiques, économiques, d'animation, de gouvernance...) des accompagnateurs de ces filieres.

Cet outil enrichi en 2025 le pack d'outils d'accompagnement de Réseau CIVAM. Un programme de webinaires est prévu en 2025 pour partager tous les apprentissages du projet.

B. GIEE MARAICHAGE FILIERES SOLIDAIRES

En lien avec le projet de Caisse Alimentaire Commune, un GIEE émergence a été constitué en 2023 pour travailler les sujets de **commercialisation et de viabilité socio-économique des fermes maraichères** sur la Métropole de Montpellier. Un groupe de 5 fermes a été consolidé début 2024 et une demande de reconnaissance du GIEE a été déposée au printemps auprès de la DRAAF. Le groupe est donc officiellement reconnu par le préfet de région pour 6 ans, et l'animation du groupe est financée pour deux premières années.

Les fermes du GIEE se sont réunies trois fois en 2024, sur les périodes creuses de production. La principale réalisation de l'année a consisté à la mise en place d'un **partenariat avec groupements d'achats Vrac & Cocinas** depuis l'été 2024. Quatre maraîchers ont approvisionné les 5 groupements d'achats mensuels en légumes et fruits bio et locaux. VRAC & Cocinas achète les produits au prix fixé par les maraîchers et applique une marge très réduite de 5 %, grâce à des subventions publiques permettant d'assurer son fonctionnement. La FR CIVAM Occitanie a participé à la mise en relation, puis sur l'accompagnement des maraîchers sur la partie logistique. Il s'agit à présent de travailler la planification pour éviter toute mise en concurrence et pérenniser l'expérimentation. Un premier bilan de ce partenariat sera réalisé en 2025.

Pour répondre aux exigences de la DRAAF sur la réalisation de diagnostics au démarrage du projet, une partie de l'équipe salariée s'est formée durant trois jours à la méthode développée par Réseau CIVAM sur **les diagnostics de durabilité**. Les premiers diagnostics ont été réalisés fin 2024 et les suivants en début d'année 2025.

C. GIEE LOGISTIQUE EN CIRCUITS COURTS

Depuis 2021, la FR CIVAM Occitanie travaille aux côtés des agriculteurs et agricultrices sur la thématique de la logistique en circuits courts. On entend par logistique les opérations associées aux flux physiques (livraisons), mais aussi aux flux informationnels (prise de commandes, etc.), et financiers. En 2021-2022, une année d'émergence d'un collectif GIEE avait permis des premiers

contacts avec les acteurs de la recherche, notamment le RMT alimentation locale. L'outil de diagnostic Logicoût.fr avait été mobilisé afin de calculer le **coût de la logistique** des fermes membres du groupe en émergence. Cette action a ensuite été mise en pause en attendant la reconnaissance du GIEE.

En 2024, le GIEE a été reconnu par le préfet et a donc pu être éligible au dispositif GIEE Animation. Le collectif constitué sera donc accompagné sur 3 ans par une animatrice de la FR CIVAM Occitanie. Fin 2024, le contact a été renoué avec les agriculteurs et agricultrices engagés dans le groupe, ainsi que de nouveaux membres qui se sont montrés intéressés. Les diagnostics logistiques ont été mis à jour quand cela était nécessaire. En 2025 seront organisés les premiers temps collectifs avec le nouveau groupe constitué afin d'identifier les axes de travail prioritaires pour ses membres.

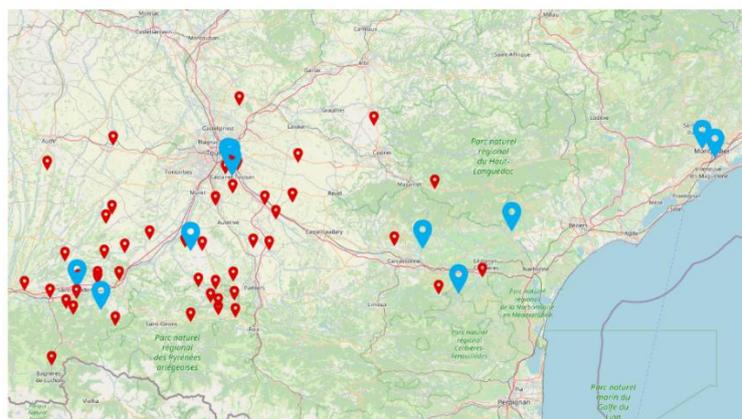
D. OUTILLER LES STRUCTURES ACCOMPAGNANT LES MARCHÉS DE PLEIN VENT

De mai à octobre 2024, la FR CIVAM Occitanie a accompagné un stagiaire en 2ème année d'école d'ingénieurs, de l'Institut Agro spécialité SAADS (Systèmes Agricoles et Agroalimentaires Durables au Sud). Sa mission était principalement de capitaliser sur le travail qui a été mené par l'association Marchés Paysans, qui a été fusionnée-absorbée par la FR CIVAM en janvier 2024.

Ce travail a permis la réalisation d'un guide méthodologique à destination de collectivités ou d'associations pouvant être impliquées dans la création d'un marché de plein vent. Le guide qui a ainsi été rédigé a vocation à être diffusé pour faciliter la création de nouveaux marchés de plein vent, ou de dynamiser des marchés existants en déclin. Le document est volontairement court, et donne un aperçu des outils et des solutions existants sur le sujet ([lire ici](#)¹).

E. APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES GROUPEMENTS D'ACHAT CITOYENS EN OCCITANIE

Dans la continuité des travaux en lien avec les groupements d'achats citoyens initiés dès 2019, la FR CIVAM Occitanie a poursuivi en 2024 le déploiement de la plateforme [Solalim](#). Cet outil est aujourd'hui utilisé par 18 groupements d'achats. Le logiciel étant libre, 4 autres groupements d'achat citoyens l'utilisent indépendamment, ce qui leur a permis de le personnaliser selon leurs besoins. Les producteurs utilisateurs et leurs groupements d'achats sont identifiés dans la carte ci-dessous.



Répartition des réseaux et producteurs

¹ https://www.civam-occitanie.fr/IMG/pdf/doc_civam_-_organiser_un_marche_2024_web.pdf

La plateforme génère un chiffre d'affaires de **391 160 € en 2024**, ce qui représente **environ 1,78 % des ventes bio en ligne** en Occitanie (selon les données de l'Agence Bio, estimées à 22 millions d'euros). À première vue, cela peut sembler modeste, mais ce chiffre prend tout son sens dans un marché très fragmenté, où coexistent de nombreuses petites plateformes, initiatives locales, et circuits alternatifs. Ce résultat montre que la plateforme occupe une place **visible dans l'écosystème régional de la vente bio en ligne**, malgré la forte concurrence et la dispersion du marché. Elle contribue de manière concrète à l'ancrage de la consommation locale et bio, tout en soutenant les producteurs qui commercialisent en circuits courts.

En 2024, grâce au partenariat créé avec la Cité de l'économie et des métiers de demain de la Région Occitanie, un mécénat de compétence a été mis en place avec deux entreprises informatiques, qui se mobilisent pour des projets à impacts environnementaux et sociaux. Ce partenariat a permis de bénéficier de développement informatique afin d'**améliorer l'ergonomie du site Solalim**.

2.3. COLLABORER AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

A. APPUI A L'ANIMATION DU RESEAU REGIONAL DES PAT D'OCCITANIE

En 2024, la FR CIVAM Occitanie s'est impliquée activement dans l'animation du réseau régional des Plans alimentaires territoriaux (PAT) d'Occitanie. En tant que lauréate de l'appel à projets PNA 2023, la FR CIVAM Occitanie apporte un appui technique à l'animation des PAT d'Occitanie, réseau piloté par la DRAAF Occitanie et la Région Occitanie. Ce projet a été déposé avec le concours de la Maison Paysanne de l'Aude et de Bio Occitanie, deux réseaux territoriaux en lien fort avec les PAT du territoire, qui participent au pilotage général du projet et à l'animation de certaines actions.

Cet appui de la FR CIVAM Occitanie depuis 2023 répond à un besoin de consolidation, et vise à renforcer l'interconnaissance entre PAT, le partage d'expériences, le soutien et la montée en compétence sur des sujets thématiques. En effet, la région Occitanie est une des premières régions en nombre de PAT, on en dénombre 65 aujourd'hui – dont 38 labélisés en niveau 2.

Cette mission, définie en partenariat avec la DRAAF Occitanie et la Région Occitanie, porte sur :

- L'organisation de webinaires (ou master class), en direction des animateur.rice.s des PAT en Occitanie ;
- L'animation du site internet pat-occitanie.fr ;
- L'organisation d'une journée d'échanges fin 2025.

En 2024, **neuf webinaires ont pu être organisés**. Il s'agit de webinaires de deux heures, permettant à des intervenant.es (animateur.rice de PAT, expert.e thématique, association partenaire ou institution) de présenter des projets, expertises, ou champs d'intervention, pour répondre à des enjeux auxquels sont confrontés les animateurs.rices des PAT et plus largement les acteurs des PAT (élu.es, animateurs.rices, institutions, etc.). Ces thématiques sont décidées par le comité de pilotage du réseau (DRAAF, Région Occitanie, FR Civam), avec l'appui des principaux partenaires (Bio Occitanie, Maison Paysanne de l'Aude), ou d'autres personnes ressources. La FR CIVAM Occitanie appuie l'organisation des webinaires et assure ponctuellement leur organisation complète. Ces webinaires rassemblent régulièrement une vingtaine de professionnel.les : animateur.rices de PAT, responsables ou chargé.es de mission en collectivités ou en associations, élu.es.

Ces webinaires ont permis de nombreux échanges qui ont fait ressortir des thématiques autour de sujets rencontrant un fort intérêt. Par exemple, le webinaire « La bio dans les PAT », organisée par Bio Occitanie et le CIVAM Bio 34, a débouché sur l'organisation de deux journées thématiques en 2025.

En 2025, la FR CIVAM Occitanie organisera de nouveaux webinaires sur des thématiques d'intérêt majeurs. Parmi ceux pré-identifiés : les enjeux de gouvernance, la concertation dans les PAT, la mobilisation citoyenne, la place de la santé dans les PAT, ou encore la question foncière. Par ailleurs, des webinaires pourront être organisés pour présenter l'avancée des politiques publiques territoriales liées à l'alimentation durable, avec la nouvelle SNANC. Enfin, il est prévu d'organiser **un nouveau temps fort** fin 2025, avec **l'organisation d'une seconde journée du réseau**. Un questionnaire a ainsi été envoyé à l'ensemble du réseau fin 2024 pour recueillir les besoins et attentes en prévision de cette journée de rencontres.

Enfin, en parallèle de cet appui, et forts de nos apprentissages, la FR CIVAM Occitanie a déposé fin 2024 un projet en réponse à l'appel à projets PNA 2025-2026, avec le CELEVAR AuRA, InPACT Centre et la FR CIVAM Bretagne, qui vise à **former les territoires pour une transition agroécologique et sociale de l'alimentation**. L'objectif est de recenser l'offre de formation existante dans les territoires, puis de concevoir un **programme de formations** destiné à divers publics impliqués, directement ou indirectement, dans les PAT. Ce programme de formation a été pensé comme un **levier d'accélération** des transitions agricoles et alimentaires dans les territoires concernés. Une réponse positive à cet appel à projets a été reçue et les actions de recensement et de conception d'une offre de formation commenceront dès cet été. Le consortium piloté par le CELEVAR AuRA et InPACT Centre, composé également de la FR CIVAM Bretagne, Coral Occitanie, la FR CIVAM AuRA, d'ASA, ADEAR 43, le Réseau AMAP AuRA, ANIS Etoilé ainsi que le Réseau CIVAM.

B. PARTENARIATS LOCAUX AVEC DES COLLECTIVITÉS DANS LE CADRE DE LEUR PAT

La FR CIVAM OCCITANIE s'implique chaque année auprès des collectivités locales développant des actions autour de leur systèmes agricoles et alimentaires (SICOVAL, Métropole de Montpellier, Pays Cœur d'Hérault 34, Pays Haut Languedoc et Vignoble, PETR Sud Lozère, Département de la Lozère, etc). En 2024, la FR CIVAM Occitanie a poursuivi ses actions dans le cadre des PAT suivants :

- **SICOVAL (31)** : accompagnement des démarches de circuits-courts sur des initiatives citoyennes avec un projet de marché mixte en pré-commande et une initiative de groupement d'achats citoyens.
- **Pays de l'Or et Pays Haut Languedoc et Vignobles (34)** : évènement De Ferme en Ferme.
- **Montpellier Méditerranée Métropole (34)** : projet Territoires à Vivres, TerrAsol.
- **Pays Cœur d'Hérault (34)** : poursuite des échanges avec le PAT pour la relocalisation des filières maraichères et arboricoles sur le territoire, qui ont abouti à l'émergence d'un collectif en arboriculture en 2025.
- **PAT du Département de la Lozère** : contribution aux actions portant sur le développement de la filière maraichage via l'animation de l'émergence du GIEE Maraichage Lozère, contribution à la connaissance de la filière et de ses acteurs, diffusion de l'enquête du département auprès des producteurs, suivi et participation au bilan de l'étude (2024, BOIGEY L.).
- **PETR Sud Lozère** : Participation à la journée sur le forum foncier agricole ainsi qu'aux assises locales de l'alimentation initiées dans le cadre du PAT Sud Lozère.

C. COOPÉRATION DES ACTEUR.RICES DE LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE AVEC LE PAT DU SICOVAL (31)

Depuis 2022, la FR CIVAM Occitanie **accompagne l'émergence d'un réseau de solidarité alimentaire inclusif** sur le territoire du Sicoval, une communauté d'agglomérations située au sud-est de Toulouse. Ce projet s'inscrit dans le cadre de leur Projet Alimentaire Territorial (PAT) initié dès 2019, dont l'un des axes stratégiques vise à favoriser l'accès à une alimentation saine, locale et durable à tous. Il implique habitant.es, associations et producteur.rice.s, des collectivités, des services sociaux, des associations autour de don alimentaire, mais aussi des chercheuses.

En 2024, ce projet est mené en lien avec le contrat local de santé (CLS) et en partenariat avec la FR CIVAM Occitanie, Cocagne Alimentaire et le GESMIP (Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires de Midi-Pyrénées). Il vise à structurer les initiatives de solidarité alimentaire en réseau à l'échelle du territoire et à inventer collectivement de nouvelles solutions durables.

Quatre rencontres de concertation ont été organisées en 2024 avec une dizaine d'acteur.rice.s. Ce collectif oriente, partage et propose des axes de travail autour de l'accessibilité alimentaire. Il regroupe des actions telles que :

- Caissalim (projet de recherche-action autour de la SSA de Toulouse),
- Des ateliers cuisine dans un espace de vie sociale (EVS),
- Des distributions relayées par des groupements d'achats ou des agriculteurs, agricultrices,
- Des ateliers de glanage chez des particuliers suivis d'ateliers cuisine,
- Des ateliers et discussions lors de comité citoyen sur les choix des produits et feuille de route des actions,
- Des événements (exemple : guinguettes à Emmaüs Escalquens des repas solidaires),
- La création d'une épicerie solidaire.

Le collectif constitué a aussi décidé de produire des outils de communication sur ces initiatives. En 2024, une cartographie et des fiches par initiatives ont été réalisées par le Sicoval et la FR CIVAM Occitanie. Ces outils vont permettre de sensibiliser plus largement à la lutte contre la précarité alimentaire et de faire connaître ces initiatives.

Une piste de projet pour 2025 est la co-construction d'une formation à destination des services sociaux du territoire, avec des personnes en situation de précarité.

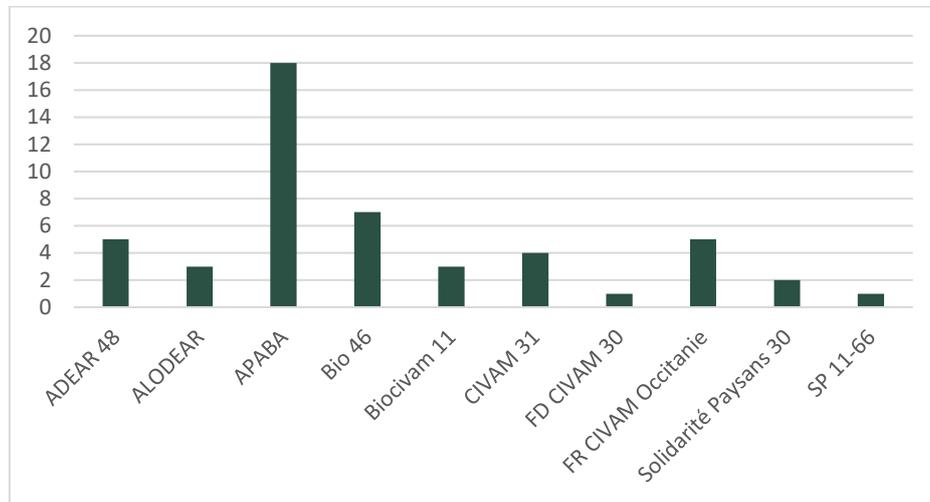
3. NOS ACTIONS EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE DURABLE

3.1. EVALUER LA DURABILITE DES FERMES DU RESEAU

Pour accompagner la nécessaire transformation de l'agriculture dans un contexte de changement climatique et d'attentes sociétales fortes, la FR CIVAM Occitanie contribue à différents programmes et soutient la montée en compétence de son équipe. Après avoir formé les salariés au **diagnostic de durabilité** de Réseau CIVAM ces dernières années, plusieurs diagnostics ont été réalisés auprès de producteurs et productrices en maraichage dans l'Hérault et en Lozère.

En 2022, la FR CIVAM Occitanie s'était proposée de porter la réponse à l'appel à candidature de la région Occitanie pour la mise en œuvre des **Contrats Agriculture Durable (CAD)** au niveau du collectif InPACT Occitanie. La FR CIVAM Occitanie est ainsi cheffe de file pour la mise en œuvre de ces contrats pour 20 associations de la région Occitanie. Au total, 57 contrats ont été validés en Occitanie.

Ce portage et cette visibilité des données technico-économiques renforcent notre visibilité et alimente le plaidoyer en faveur des systèmes économes et autonomes qui fondent le socle de Réseau CIVAM.



Nombre de contrats agriculture durable (CAD) réalisés par structure concernée, de 2023 à 2024.

Depuis 2019, la FR CIVAM Occitanie poursuit la réalisation de diagnostics de fermes pour le compte de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre des **paiements pour services environnementaux (PSE)** qu'elle propose sur ses zones à enjeux. La FR CIVAM Occitanie pourrait reconduire dans ce cadre les diagnostics PSE sur le bassin Adour-Garonne en 2025 et 2026.

Ainsi, au travers de la réalisation des **diagnostics de durabilité, des contrats agriculture durable et des audits environnementaux des fermes**, nous poursuivons les actions d'évaluation des pratiques des fermes pour mieux accompagner leur évolution. Les résultats de ces diagnostics peuvent être mobilisés pour un accompagnement individuel, ou collectif (dispositifs GIEE, etc.).

3.2. AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE (ADMM)

La moyenne montagne du Languedoc-Roussillon, zone la plus méridionale du Massif-Central, comprend la Montagne Noire, le Haut-Languedoc, une partie des Causses, les Cévennes, l'Aubrac et la Margeride, situés sur les départements de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère. Depuis 2009, la FR CIVAM Occitanie est impliquée dans le projet interrégional **Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM)** avec la Fédération des CIVAM d'Auvergne, L'ADAPA en Limousin, l'APABA en Aveyron, le CIVAM Empreinte, l'ADEAR de la Loire, la Cantadear et Réseau CIVAM. Ce projet s'achèvera en 2025.

A. ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DES FERMES EN MARAICHAGE

La constitution d'un groupe pérenne de fermes en maraîchage pérenne est initiée en 2023, grâce au dispositif **GIEE Émergence**. Cette émergence s'est achevée en décembre 2024. Le GIEE a ensuite été reconnu par le Préfet de la région Occitanie, en toute fin d'année 2024. L'animation de ce collectif sera assurée dans le cadre du dispositif GIEE Animation pendant 3 ans.

Une newsletter est proposée régulièrement à tous les producteurs de cette filière en Lozère et ce en fonction de l'actualité et des activités menées. [Un wiki dédié](#) est nourri des ressources et comptes-rendus des échanges.



Figure 1 : Extrait de l'outil wiki utilisé par le GIEE Maraîchage de Lozère.

L'ensemble des actions du groupe maraîchage s'articule avec notre contribution au Projet Alimentaire Territorial de la Lozère. Deux actions sont fléchées en particulier :

- Le développement de l'accompagnement technique et l'acquisition de références technico-économiques
- Les questions de mutualisation autour des aspects commercialisation, logistique, accès à la restauration collective, partage et auto-construction de matériel, achats groupés.



Photos de journées techniques organisées avec le GIEE Maraîchage en Lozère.

B. ACCOMPAGNEMENT D'UN COLLECTIF POUR UN ABATTAGE PAYSAN LOCAL ET COOPERATIF

L'antenne de Lozère de la FR CIVAM Occitanie accompagne un collectif constitué autour de l'abattage paysan sur les aspects techniques. Elle a contribué à l'organisation de sessions de formation prévues pour début 2024 avec le Cabinet Être et Jacques Alvernhe. Ces sessions ont préparé le travail conséquent de rédaction de la demande d'agrément sanitaire. Elles ont permis de soutenir, former et assister les éleveurs dans la rédaction du Plan de Maîtrise Sanitaire et les Modes Opératoires Normalisés.



Photos du projet abattage.

Un projet de cagnotte Miimosa a abouti à l'obtention de 30 000 € pour constituer les fonds propres destinés à l'investissement dans le futur outil. Un financement de la Fondation Daniel et Nina CARASSO d'un montant de 50 000€ a également été sollicité et obtenu. Plusieurs réunions avec la Région et les collectivités ont permis de monter un plan de financement. Ce travail a été mené avec la Communauté de communes des Cévennes au mont Lozère et le concours de l'agence AD'OCC. Sur le volet technique, le groupe a précisé les besoins et chiffré les investissements nécessaires. Il a également rédigé les documents nécessaires au dépôt d'une demande d'agrément. Les demandes de financements et le dépôt de la demande d'agrément sont prévus pour le printemps 2025.

Le collectif s'est vraiment cristallisé autour de valeurs éthiques, avec l'envie de boucler la chaîne de valorisation des productions et multiplier les impacts positifs pour les fermes et pour le territoire. Précisément il s'agit de viser :

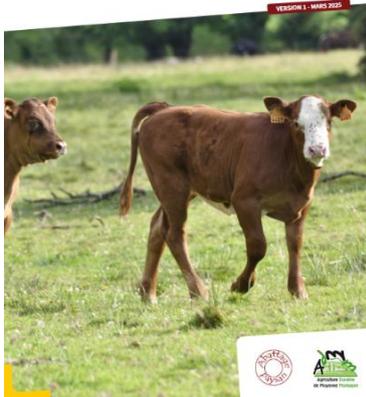
- La limitation du stress généré par le transport pour les animaux
- Une gouvernance partagée et la gestion de l'outil par les éleveur.ses permettant une maîtrise du prix des produits finis
- Une recherche de qualité et la maîtrise des conditions d'abattage en réponse à une vraie demande sociétale et à des exigences individuelles
- La réduction des déchets par la valorisation des sous-produits d'abattage (panses, fressures, projet sur cuirs et peaux)

C. PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL DU RÉSEAU

L'objectif de ce travail en réseau est également de diffuser le travail réalisé par le biais de livrables. Pour ce faire, l'antenne Lozère de la FR CIVAM Occitanie prend part à deux groupes de travail : un portant sur l'attractivité du métier et un second sur l'abattage paysan. Les livrables produits seront finalisés en 2025 à la fin du programme.

GUIDE PRATIQUE
DE L'ABATTOIR D'ÉLEVAGE

Pourquoi et comment concevoir un abattoir
sur sa ferme pour abattre ses propres animaux ?



Une rencontre a eu lieu en octobre 2024 sur la thématique du conventionnement éleveur.ses/vétérinaires. Cette rencontre organisée par le GT Santé Animale de Réseau Civam et la Fédération des Éleveurs et vétérinaires en convention (FEVEC), a permis de lancer quelques pistes de réflexions pour l'émergence d'une dynamique en Lozère et commune avec le CIVAM Empreinte dans l'Hérault. Celle-ci a fait l'objet d'une demande d'émergence de GIEE en 2025.

Première de couverture du guide pratique de l'abattoir d'élevage, rédigé dans le cadre du projet ADMM.

3.3. AGRICULTURE DURABLE DE MEDITERRANEE : ADMED

Depuis 2011, nous travaillons avec le Groupement Régional des CIVAM en Provence-Alpes Côte d'Azur (GR CIVAM PACA) et Réseau CIVAM, **sur le développement de systèmes de production durables en territoires Méditerranéens**. Depuis 2021, les agriculteurs et agricultrices du réseau se questionnent sur la disponibilité de la ressource en eau et sur sa qualité. En 2024, un questionnaire a été envoyé aux groupes CIVAM en Occitanie et en PACA, dans le but d'alimenter un futur programme de travail pour les prochaines années.

Pour débiter cette action, nous avons organisé une journée d'échanges sur une gestion durable de l'eau. Celle-ci a eu lieu à La Caunette (34), en lien avec les questionnements du groupe DEPHY FERME du Causse Minervois, qui a regroupé des vigneron.nes, agriculteur.rices, animateur.rices et agents du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

A. PROJET VIGNES MARIÉES

Depuis 2022, dans le cadre du projet Vignes Mariées, avec le groupe CIVAM d'Ile de France Agrof'île, nous organisons des voyages d'étude pour les collectifs d'agriculteurs et agricultrices adhérent.es à un groupe CIVAM intéressé.es par cette thématique. Pour cette dernière année, les collectifs se sont retrouvés dans le Var, accueillis par Julien Castell du « Domaine et Vignoble comestible ». L'objectif était de découvrir et comprendre des systèmes viticoles associant l'arbre. Ce voyage a permis aux agriculteurs et agricultrices d'aller plus loin dans leur réflexion sur la diversification, en associant à la vigne des fruitiers, du maraichage ou de l'élevage. Ce programme s'est achevé en décembre 2024.



Photos du voyage d'étude dans le Var.

Le projet « Vignes Mariées » de 2022 à 2024 a permis :

- 3 voyages d'études destinés aux agriculteurs et agricultrices de collectifs accompagnés en Alsace, en Italie puis dans le Var, avec une vingtaine de participant.es pour chacun d'eux.
- 2 journées techniques autour de l'agroforesterie en viticulture.

B. ACCOMPAGNEMENT DU GROUPE DEPHY DE LA CAUNETTE ET DIFFUSION DE SES TRAVAUX

L'année 2024 a permis de poursuivre les travaux engagés par le groupe DEPHY de viticulteurs et viticultrices de La Caunette, engagé.es depuis bientôt 9 ans sur l'expérimentation et la consolidation des leviers pour limiter l'usage des produits phytosanitaires. Le nouveau collectif est constitué de 12 vigneron.nes engagé.es. Les objectifs pour les 5 années à venir sont d'orienter les travaux sur la gestion du sol avec un zoom sur la matière organique et les enherbements, le groupe poursuivant bien évidemment ses travaux sur la réduction des doses de produits phytosanitaires. Ces différentes thématiques ont été abordées lors de formations, de visites individuelles ou encore en réunions collectives.



Communication réalisée à la suite du voyage d'études en Corse.

La question de la diversification a été une thématique centrale pour le groupe DEPHY de La Caunette en 2024. Dans cette région, la viticulture fait face à une raréfaction de la ressource en eau, dans un contexte déjà compliqué de diminution des ventes de vin et de baisse des rendements. La diversification soulève néanmoins de nombreuses questions et paramètres à prendre en compte. Que mettre à la place des vignes ? Quel coût ? Quel impact sur le temps de travail ? Une journée technique a été organisée pour rencontrer des vignerons et vigneronnes qui ont fait le choix de diversifier leurs productions : pistaches, olives, grenades, ou encore amandes. Le collectif se questionnait également sur la production d'agrumes. Le groupe est donc parti en voyage d'études en Corse avec un autre collectif DEPHY Ferme, basé à Perpignan. Ce voyage a permis de répondre aussi plus largement à des questionnements en lien avec l'impact du changement climatique sur les vignobles.

3.4. PARTICIPER A LA DYNAMIQUE COLLECTIVE EN OCCITANIE

A. ACTION 30000

Depuis 2019 nous sommes impliqué.es au niveau du projet national ACction 30 000 porté par Réseau CIVAM. L'objectif est d'apporter un appui auprès des animateur.rices du réseau dans l'accompagnement des collectifs d'agriculteur.rices. Dans cette optique, le projet permet de diffuser les outils développés par le réseau pour favoriser la professionnalisation des salarié.es : le diagnostic de durabilité, la mallette Ecophyt'eau, la formation « Accompagner et faciliter le changement pour accompagner les agriculteur.rices ». Comme tous les ans, nous avons proposé deux ateliers débriefing.

En 2024, pour la première fois, nous avons ouvert cette journée à tou.tes les animateur.rices de collectif en Occitanie, ce fut l'occasion pour des animateur.rices de coopérative, de Chambre d'Agriculture, de CIVAM ou encore d'ADEAR de partager des expériences vécues et de réfléchir collectivement à des pistes d'amélioration.

En octobre, nous avons construit un webinaire en partenariat avec TRAME, sur les incontournables pour réussir sa réunion.



Support de communication réalisé pour la diffusion du webinaire réalisé avec TRAME.

Comme chaque année est proposé un appui et un accompagnement aux groupes souhaitant déposer des groupes 30 000 et GIEE. Onze dossiers GIEE ont été déposés en 2024 au sein du réseau des structures adhérentes à la FR CIVAM Occitanie. Pour la 3^{ème} année consécutive, la DRAAF propose l'appel à projets "Productions exemplaires" pour lequel 3 dossiers ont été déposés par le réseau.

B. PODCAST « COMMUN LIEN »



L'année 2024, a été marquée par la poursuite de la réalisation du podcast « Commun Lien » pour la saison 2. Ce format met en valeur les initiatives portées par les collectifs d'agriculteurs et agricultrices en faveur de la transition agroécologique.

La saison 1 est composée de 10 épisodes [accessibles sur Youtube](#). Nous continuons la production de la seconde saison prévue pour mi-2025.

3.5. VERS UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LES FERMES AVEC FABACÉÉ



En 2024, la FR CIVAM Occitanie a déposé un dossier de candidature pour le programme Fabacéé. Le programme Fabacéé (*Financer et Accompagner les Besoins des Agriculteurs pour Créer des Économies d'Énergie*) est un programme CEE d'une durée de 3 ans encadré par le Ministère chargé de l'énergie avec un budget de 17 M€ financé par des fonds privés. Le but du programme est d'aboutir à une réduction de la consommation d'énergie, directe et indirecte, sur les fermes, accompagnées par un réseau d'animateurs et animatrices.

Début 2025, la FR CIVAM Occitanie a été retenue pour accompagner sur une durée 3 ans, **trois groupes d'une dizaine d'agriculteur·ices** chacun, réparti.es en région Occitanie. Ces groupes sont constitués respectivement de fermes participant à l'événement « De ferme en ferme » en Haute-Garonne, d'agriculteurs et agricultrices engagé.es dans la formation « Accueil Sud » dans le Tarn-et-Garonne, et autour de l'atelier de transformation collectif du Jardin des Hautes Vallées. Seront réalisés en 2025 :

- Des **diagnostics énergie-climat** individualisés pour identifier les besoins spécifiques de chaque ferme ;
- Des **plans d'action collectifs** concrets pour adopter des pratiques plus économes.

Chaque groupe lauréat dispose d'une enveloppe de 14 000 €, destinée à financer du matériel (agricole ou de mesure), des formations ou des voyages d'étude.

4. ACCUEIL ET ÉCHANGES EN MILIEUX RURAUX

La FR CIVAM Occitanie accompagne et encourage le développement de l'accueil à la ferme. Attentif.ves aux pratiques agricoles respectueuses de la terre et du vivant, les agriculteur.ices pratiquant l'accueil à la ferme désirent, au travers d'une pédagogie active, communiquer leurs connaissances, leurs savoir-faire, leur passion et revendiquer leur place dans le milieu rural. Ils et elles proposent des ateliers de découverte et des animations sur leurs métiers, leurs produits et le fonctionnement d'une ferme en agriculture durable. Au fil du temps, ils et elles ont construit un discours et des animations basés sur leur vécu et leur vision du métier et se sont organisé.es en CIVAM départementaux.

4.1. L'ACCUEIL EDUCATIF ET SOCIAL A LA FERME

A. FOCUS : LE RÉSEAU DE FERMES CIVAM ACCUEILLANTES EN OCCITANIE

En Occitanie, la FR CIVAM Occitanie **accompagne en direct** les réseaux départementaux de l'Hérault et de l'Aude via ses salarié.es et **appuie, via un reversement de financements**, les groupes des départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. En 2024, nous avons échangé avec le réseau des Pyrénées-Orientales pour la mise en place d'actions de formation sur leur territoire, avec au préalable une identification des fermes intéressées par la diversification agricole.

En parallèle, nous **animons le réseau régional d'accueil à la ferme** mais aussi le réseau national. Dans ce cadre, nous proposerons des temps d'échanges avec nos structures adhérentes des autres départements d'Occitanie qui souhaitent également développer une activité d'accueil à la ferme.



Cartographie par département des fermes accueillantes en Occitanie soutenues par la FR CIVAM Occitanie et ses structures adhérentes.

La FR CIVAM Occitanie s'appuie sur ses partenaires, comme Accueil Paysan et le réseau EEDD pour enrichir et dynamiser les contenus et échanges de ces rencontres.

Cette animation régionale nous permet également de coordonner la mise en place **des formations initiales Racines** en région Occitanie, qui initient avec **la visite test** un engagement vers des pédagogies actives proches de l'EEDD.

En 2024, **5 sessions de formations initiales** ont été proposées en janvier sur les départements du Gard, Tarn-et-Garonne/Lot, Haute-Garonne/Ariège/Hautes-Pyrénées et de l'Aude. Une session avait été réalisée dans l'Hérault en novembre et décembre 2023.

Des formations complémentaires pour les agriculteurs et agricultrices du réseau sont également proposées en région :

- Accueil Social à la Ferme,
- Créer et animer un jardin pédagogique,
- Droit rural et diversification agricole,
- Intervenir en Classe,
- Accompagner l'école dehors,
- Méthodes et outils pédagogiques pour construire ses accueils à la ferme.

Entre fin 2024 et février 2025, deux sessions de formation initiale « Accueil à la ferme » ont été proposées en Occitanie Ouest :

- La première a ciblé les territoires comprenant le Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron
- La seconde a ciblé les territoires de l'Ariège, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et le Gers.

Cette formation initiale de 3 jours d'apports théoriques et de mise en situation dans des fermes accueillantes est une des clés pour former les agriculteurs et agricultrices dans la mise en place d'un accueil de qualité sur leur exploitation.

À la suite de cette formation, une visite test de la ferme en situation d'accueil est proposée. Cet accompagnement individualisé contribue à l'évaluation de leurs accueils, ils et elles amendent et concrétisent les contenus et postures déployés lors de la formation. L'animateur.rice coordonne les actions à mettre en place tant sur le fond que sur la forme. L'enjeu est de garantir la qualité des accueils proposés en Région Occitanie. Pour ces mises en situation, une classe ou un groupe d'accueilli.es est sollicité pour se rendre sur la ferme. Pour ce faire, nous sollicitons des structures telles que l'Aide Sociale à l'Enfance, les académies de Toulouse et de Montpellier. Les visites tests nous permettent aussi d'enclencher des projets d'accueil à la ferme et partenariats à plus long terme avec ces structures.

Cette année encore, les contenus et postures pédagogiques sont mises en avant dans nos accueils. La capitalisation, la formation et les visites tests ainsi que les évaluations donnent de la visibilité sur nos pratiques et notre volonté de garantir un accueil qui garantit une place centrale au grand public accueilli. La saisonnalité des visites nous oblige à diversifier les fermes visitées. Les enjeux environnementaux et le questionnement des citoyens autour de l'alimentation nous permettent d'améliorer notre communication vis-à-vis du public, de cibler nos connaissances sur le sujet. Grâce au guide de réflexion autour de la transition écologique, le discours s'enrichit d'arguments supplémentaires en faveur de l'agriculture durable.

Par ailleurs, la FR CIVAM Occitanie souhaite outiller davantage les fermes accueillantes pour sensibiliser aux enjeux environnementaux. Deux modules de formation sont en cours de construction pour l'année 2025.

B. ANIMER NOTRE RÉSEAU DE STRUCTURES ADHÉRENTES & FAVORISER LA MISE EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES

L'**animation du réseau régional** est réalisée au travers de temps d'échanges informels tout au long de l'année et **deux commissions « Accueil » régionales**. Ces temps sont favorables :

- L'échange de pratiques et à la perspective des projets régionaux,
- À la mise en place d'outils de mutualisation,
- À la mise en place de formations complémentaires sur le territoire,

Pour s'inspirer des projets et partenaires des structures qui composent le réseau,

Et à la **montée en compétences des salarié.e.s et nouveaux administrateurs, administratrices** référent.es sur les thématiques d'accueil à la ferme.

C'est aussi le lieu pour identifier des sujets émergents ou définir les modalités d'accompagnement des territoires ayant des dynamiques émergentes. Le réseau régional valide également les objectifs en termes de développement de nouveaux partenariats et de représentation du réseau au niveau régional.

Ainsi, dans la continuité des actions mises en œuvre les années précédentes, nous prospectons à **développer un partenariat pérenne avec les Parcs Naturels Régionaux, notamment ceux en cours de création comme le PNR d'Astarac et ou celui du Comminges**. Des territoires sur lesquels nous sommes actif.ves sur le thème de l'éducation à l'environnement. Nous sensibilisons nos adhérent.es et partenaires aux bénéfices d'adhérer aux réseaux locaux d'EEDD départementaux (Gée Aude, Coopere34, CPIE, etc.), en répondant aussi à leurs besoins de faire ensemble pour faciliter la transition.

En début d'année 2024, nous avons organisé une réunion commune avec les instances qui soutiennent le réseau en région Occitanie : DRAAF, Région, DREAL et DISP.

Communication sur le réseau

En 2024, nous avons mobilisé les outils de diagnostic pour identifier les projets d'accueil en émergence. Les plaquettes d'informations sont largement diffusées auprès des PAT pour des actions de sensibilisation, des conseil départementaux, des PNR, et collectivités. Une rencontre avec la chargée de mission EDD pour le rectorat a eu lieu afin de vérifier l'adéquation entre le guide de réflexion élaboré par la FR CIVAM Occitanie autour des enjeux de la transition écologique et les contenus pédagogiques des programmes et enseignements. Cette rencontre donne de la visibilité au réseau Accueil à la ferme et inscrit la volonté des agriculteur.rices d'adresser des actions de sensibilisation à destination des scolaires du Cycle 1 au Cycle 4 en lien avec les attentes institutionnelles.

Nous sommes également présent.es lors des différentes rencontres organisées en région telles que la rencontre régionale organisée par le réseau des acteurs de l'EEDD École Dehors, les assises de l'agritourisme, etc.

Participation aux dynamiques de l'EEDD et de l'éducation populaire

Nous pensons que nos modes d'accueil rentrent pleinement dans le champ de l'École Dehors que nous souhaitons promouvoir auprès des établissements scolaires.

En 2024, nous organisons le déploiement du **guide de réflexions autour des thématiques de l'EEDD**. Lors des formations autour de l'accueil, nous mettons en situation les agriculteur.rices

autour des enjeux de la transition écologique, en lien avec les programmes scolaires. Les compétences repérées les guident dans les « niveaux attendus » et elles enrichissent les possibilités d'utiliser toutes les matières pour aborder les pratiques agricoles. Cette approche révèle pour les fermes CIVAM leurs spécificités dans la transition écologique puisqu'elle décroïonne les savoirs, informe sur ceux attendus et libère les thématiques vers le champ de l'EEDD.

En 2024, nous avons extrait avec les agriculteur.rices en formation les enjeux autour de la transition qu'ils aimeraient mettre en lumière sur leurs fermes afin d'envisager dans un second temps un « mini » diagnostic autour de cette thématique de manière à enrichir les contenus pédagogiques lors des actions de sensibilisation. Ces enjeux ont été mis en avant sur les fiches de communication des fermes.

Dans la continuité de ce guide de réflexions, nous contribuons à la rédaction du **guide Accueil Educatif** édité par Réseau CIVAM et Accueil Paysans. Ce travail, initié en 2023, continue en 2024 et viendra compléter les 6 tomes existants de la collection « Accueil social à la ferme et en milieu rural ». Afin d'améliorer les accueils proposés, nous contribuerons au travail qui sera initié par le Réseau CIVAM et le réseau Accueil Paysan en 2024 sur **l'évaluation des accueils réalisés** à la ferme. Des outils de mutualisation ainsi que des sessions d'informations ont eu lieu pour actualiser l'accueil social à la ferme notamment dans le cadre de la Loi Taquet.

Localement, nous poursuivons notre **collaboration avec les structures d'EEDD** de différents niveaux. Au niveau local avec les CPIE et les structures locales d'EEDD, au niveau départemental avec les réseaux départementaux (COOPERE 34, GEE AUDE, RENE 30, REEL 48, etc.) et au niveau régional avec le GRAINE Occitanie. Avec ces partenaires, nous mobilisons les savoirs et savoirs-faire paysans pour la construction et la mise en place de projets éducatifs.

Pour ce qui concerne les **réseaux d'éducation populaire**, nous poursuivons notre investissement au sein du CRAJEP Occitanie. Cela permettra de mieux faire connaître les activités pédagogiques proposées par les agriculteur.rices du réseau CIVAM et de développer de nouveaux projets partenariaux autour de l'agriculture et de l'alimentation.

Poursuite et consolidation des partenariats actuels et repérage/accompagnement à l'émergence de nouveaux projets

Nous réalisons depuis près d'une dizaine d'année des interventions auprès des publics empêchés en région Occitanie. Nous menons des actions avec la **direction des services pénitenciers (DISP)** sur l'ensemble de la région Occitanie depuis 2015. Nous avons travaillé en 2019/2020 à la construction d'un catalogue de proposition d'interventions pour l'année 2020 et les années suivantes. Nous avons souhaité faire évoluer ce partenariat en proposant différentes modalités d'interventions en fonction du profil des détenu.es et des établissements. De ce fait, chaque établissement peut dorénavant choisir en partenariat avec la DISP :

- L'intervention d'un.e agriculteur.rice au sein des établissements pénitenciers ;
- L'intervention d'un.e agriculteur.rice au sein des établissements pénitenciers + la visite de la ferme ;

Nous poursuivons également nos échanges avec les **ITEP** en région avec l'objectif de multiplier les partenariats existants avec de nouveaux établissements sur les territoires où nous sommes actif.ves. Pour ce faire nous valoriserons les actions déjà mises en œuvre par le réseau RACINES 34.

Racines 34

En 2024, l'animateur mis à disposition de l'association CIVAM Racines 34 par la FR CIVAM Occitanie a changé. Cela a impliqué une phase tuilage. Concernant le nombre de demi-journées d'accueil, il continue de baisser notamment sur l'accueil pédagogique. Plusieurs fermes ont arrêté leur activité d'accueil (départ en retraite, absence de sollicitation, changement du projet).

Les fiches de présentation des fermes animatrices ont été finalisées grâce à l'implication importante d'une adhérente. L'intégration de nouvelles fermes formées fin 2023 a été finalisée par les visites-test. Côté partenariats, nous avons participé aux rencontres du collectif *Tout Un Plat* et nous avons pu faire un point annuel avec le CPIE du Bassin de Thau et le DITEP Mont du Lozère à Béziers.

L'assemblée générale a eu lieu le 7 novembre 2024 chez Virginie et Nicolas REDDAF. Corinne Fabre a quitté la présidence de l'association après de nombreuses années et passe le relais à Annie Castaldo. La baisse de financements annoncée pour 2025 va nécessiter de revoir le fonctionnement de la mise à disposition salariée.

4.2. FACILITER L'INSERTION DE PERSONNES EXILEES

De 2020 à 2023, le projet Solid'R a permis d'accompagner les personnes exilées (demandeurs d'asile, réfugiées, etc.) sur les territoires de la **Haute-Garonne-Ariège, du Tarn-et-Garonne, de la Lozère et de la Haute Vallée de l'Aude**.

SOLID'R signifie **SOL**utions pour l'**Int**égration **Durable** de personnes **Ré**fugiées en milieu rural. Les objectifs du parcours SOLID'R sont d'accompagner par une formation collective (4 à 10 personnes) des personnes réfugiées ou en demande d'asile de plus de six mois dans l'insertion professionnelle :

- En identifiant et renforçant les connaissances en savoir de base (langue française, outils mathématiques et informatiques),
- Découvrant les métiers du territoire,
- Accompagnant la construction du projet professionnel,
- Renforçant l'autonomie en termes de mobilité du territoire.

En 2024 nous avons déposé une demande auprès de financeurs, qui a rencontré une réponse négative. Les actions n'ont donc pas pu être poursuivies. Cependant, les problématiques des personnes exilées restent toujours d'actualité. Nourris de l'expérience acquise avec Solid'R, nous assurons donc une veille pour pouvoir poursuivre ces actions en 2025.

5. EVENEMENTIEL

5.1. LE FESTIVAL DE LA TOMATE A CLAPIERS (34)

Le Festival de la Tomate, organisé initialement par l'association Marchés Paysans en partenariat avec la ville de Clapiers et la Métropole de Montpellier, est un grand marché festif le premier dimanche de septembre, rassemblant des producteurs locaux, des restaurateurs, et des associations. En 2024, la FR CIVAM Occitanie a repris l'organisation du Festival de la Tomate.

Cet événement familial et convivial a rassemblé **80 exposant.es**, une **vingtaine de bénévoles**, et **environ 5000 visiteur.ses**. Venant de toute notre région, la majorité des producteur.rices revient à chaque édition du Festival de la Tomate depuis sa création. Ces **producteur.rices paysan.es** proposent des produits **locaux** et/ou issus d'une démarche **éco-responsable**. Le Festival de la Tomate est une occasion de **sensibiliser** le public aux sujets de l'agriculture et de l'alimentation durables, en mettant en avant les atouts d'une filière courte. Il parle au grand public de l'agroécologie à partir d'un fruit populaire, au travers d'animations, de la présence d'animaux de la ferme, d'ateliers et de conférences. **L'écologie** est démocratisée, et devient sujet de jeux, d'art, et de réjouissances. Toute la journée ont lieu des ateliers sur l'**agroécologie paysanne**, des espaces de **conférence-débat**, de la peinture, de la danse, de la poésie, du théâtre, etc. Des **ponctuations musicales et dansantes** égayent toute la journée.

L'édition 2024 a été un **succès**, avec un budget légèrement excédentaire. Nous avons fait perdurer un **partenariat** fort avec la Mairie de Clapiers et la Métropole de Montpellier, et de nombreux partenaires **associatifs**, qui assurent les animations, la sécurité, etc.

En 2025, la 18^{ème} édition du Festival de la Tomate aura lieu le 7 septembre.



Photo 1 : La fière équipe des bénévoles 2024 (et deux salariées FR CIVAM)



Photo 2 : Un stand associatif en 2024



Photo 3 : Des animation recyclage de tissus en 2024



Photo 4 : Un stand de pépiniériste et maraîchère en 2024

5.3. FOCUS : « MANGER COMME ON SEME » SUR LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

“Manger comme on sème” (anciennement « Les 4 saisons de l’agroécologie et de l’alimentation durable ») est une manifestation saisonnière qui vise à mettre en lumière les initiatives foisonnantes des acteur.rices et des **partenaires du système agricole et alimentaire durable** auprès du **grand public**.

La FR CIVAM Occitanie est, depuis janvier 2024, **Assistant à Maîtrise d’Ouvrage** de ce projet, commandité par la **métropole de Montpellier** et piloté par quatre collectivités du bassin de vie Montpelliérain (Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l’Or Agglomération, Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup et Pays Cœur d’Hérault). La FR CIVAM coordonne et recense l’ensemble des initiatives qui se déroulent sur ces territoires à une période donnée (deux semaines deux fois par an), pour constituer un **programme d’activités ouvertes au grand public**.

Les trois éditions de 2024, dont deux éditions de la nouvelle formule « Manger Comme on Sème », ont rassemblé **164 activités**, portées par **95 partenaires**, ce qui représente **462 heures d’activités grand public** en tout. Ces activités ont rassemblé un grand nombre d’acteur.rices du monde **paysan**, de la **recherche** et du monde **associatif** autour de l’agroécologie et de l’alimentation durable. Elles ont pris de formes très différentes.



Atelier cuisine et fermentation.

Elles ont allié convivialité, plaisir, apprentissages et engagement. Le programme a regroupé : des visites de ferme, des conférences-débat, des animations sur les marchés, des festivals, des ateliers scientifiques, des moments de partage autour de la cuisine ou du jardinage, des expositions, des projections, des repas solidaires, des pauses gourmandes, des jeux pour tous les âges, etc.

Le tableau ci-dessous montre la répartition de ces activités en grandes catégories.

Répartition par catégories	
Animations au jardin	35
Visites de fermes et lieux de production	30
Ateliers cuisine	26
Festivités	22
Autres ateliers et jeux	18
Balades botaniques	12
Expositions et projections	8
Animations sur lieu de vente	7
Conférences et tables rondes	4
Autre	2
TOTAL	164

Le tableau ci-dessous montre la répartition des activités par territoire

Répartition par territoire	
Montpellier méditerranée métropole	109
Grand Pic Saint-Loup	12
Pays Coeur d'Hérault	28
Pays de l'Or agglomération	12
TOTAL	164

La FR CIVAM cherche toujours plus de partenariats afin d'enrichir cette proposition de programmation. Elle travaille activement à la communication, sur ses réseaux mais aussi en distribuant en main propre les programmes papier et les affiches auprès des partenaires montpelliérains. Eux-mêmes communiquent sur leur activité, permettant de valoriser l'événement en entier. La Métropole de Montpellier met à disposition une enveloppe d'aide afin d'encourager la gratuité pour le public. Des efforts sont encore nécessaires pour toucher un public éloigné des sujets d'agroécologie et d'alimentation durable.



Initiation à la taille des fruitiers.

5.4. L'HERAULT DE FERME EN FERME

Dans l'Hérault, 39 fermes se sont investies en 2024 pour faire découvrir leur métier et répondre aux questions du public à travers un programme riche : visites guidées et commentées sur les deux jours, dégustations, animations, restauration, etc. Ces portes ouvertes les 27 et 28 avril 2024 ont permis de comptabiliser plus de 3 600 visites sur le département.

La diversité des productions locales respectueuses des valeurs de l'agriculture durable était représentée : viticulture, oléiculture, élevage de bovins, caprins, ovins, porcins, équins et volailles, héliiculture, culture de spiruline, de safran, fruits rouges, CBD, etc.

Nous avons bénéficié d'un soutien important du **Conseil Départemental de l'Hérault**, des **intercommunalités**, de la **Région Occitanie**, de la Coopérative de Saint Martin de Londres (**CESML**). En plus de leur soutien financier certaines intercommunalités ont joué un rôle primordial dans la communication. La Coopérative de Saint Martin de Londres (CESML) a mis à disposition des producteurs des chapiteaux pour leurs points d'accueil et de dégustation et a donné des objets de communication utiles pour l'événement (peinture, sacs...). Le soutien de partenaires privés est une condition importante de l'équilibre financier de l'opération.

Plusieurs réunions ont été mises en place tout au long de l'année par les animatrices, afin d'organiser au mieux l'opération : Comité Départemental de Pilotage (CDPI), réunion de lancement, réunions de circuits, journées de formation pour les nouvelles fermes participantes, et réunion de bilan.

Une multitude d'outils de communication ont été largement diffusés. Les départements ont bénéficié d'une campagne CIVAM au niveau national, sur France TV et Radio France sur plusieurs mois, et le site internet [La France De Ferme en Ferme](https://www.lafrancedefermeenferme.com).

Sur l'Hérault, la communication est passé par plusieurs canaux et média :

- Un dépliant édité à 13 000 exemplaires et 300 affiches diffusés dans tout le département : dans les commerces de proximité, les offices de tourisme, et dans les lieux de passage.
- Des grandes banderoles sur les principaux axes de circulation.
- Un communiqué de presse largement diffusé dans la presse et à la radio.
- Des posts sur les réseaux sociaux, sur les agendas en ligne, et plusieurs newsletters.



Photo d'une visite sur le circuit Avant-Monts et Grand-Orb (Agrosymbiose).

5.5. DE FERME EN FERME DANS L'AUDE

Dans l'Aude, l'opération « **De Ferme en Ferme** » prend une tout autre forme par rapport au reste du territoire français. Contrairement à la trentaine de départements qui organisent cet événement le dernier week-end d'avril, **l'Aude se distingue par sa formule itinérante**, répartie sur **quatre circuits** organisés à **quatre dates différentes**, reflétant la diversité géographique et agricole du département.



Affiches 2024 De ferme en ferme dans l'Aude.

Plus de 60 fermes réparties sur les quatre circuits ont participé à cette saison cette année. **Environ 600 bénévoles ont été** engagés tout au long de l'événement et **plus de 11 000 visiteurs** ont été accueillis par les fermes au total.

Le programme proposé est riche et convivial : **visites guidées, animations, dégustations, restauration sur place**, autant d'activités destinées à mieux faire connaître le métier d'agriculteur, et le lien entre production, alimentation et saisonnalité.

Chaque circuit est co-organisé par la **FR CIVAM Occitanie** et un **CIVAM local**, avec le soutien logistique et financier d'acteurs publics comme le **Conseil Départemental de l'Aude, les intercommunalités, l'InterPAT et la Région Occitanie**.

Certaines collectivités ont également joué un rôle déterminant dans la **communication de l'événement**.

Pour promouvoir les différentes étapes de l'événement, plusieurs canaux ont été mobilisés :

- Le site internet : www.fermiers-audois.fr
- Des publications régulières sur les **réseaux sociaux**
- Un **compte Facebook dédié** à l'opération « De Ferme en Ferme Aude » (4 600 abonnés)
- Une couverture photographique des événements

5.6. LA COMMISSION REGIONALE AGRITOURISME

Chaque année, nous prévoyons et animons des commission « Agritourisme » à l'échelle de la région en fonction des besoins des adhérent.es de la FR CIVAM, notamment pour accompagner les départements dans la mise en l'œuvre de De Ferme en Ferme (Gard, Hérault, Hautes-Pyrénées, Aude, Haute-Garonne, Lot).

En moyenne, trois échanges sont organisés entre animateur.rices régionaux, permettant d'améliorer la communication régionale et de partager des bonnes pratiques sur diverses thématiques (financement, formation, problématique, organisation générale de l'évènement, partenariats, achats de matériels, outils de communication et pédagogiques...). La participation aux réunions nationales et le développement des outils de communication digitaux (site internet national et régional, réseaux sociaux...) sont également assurés par la structure régionale.

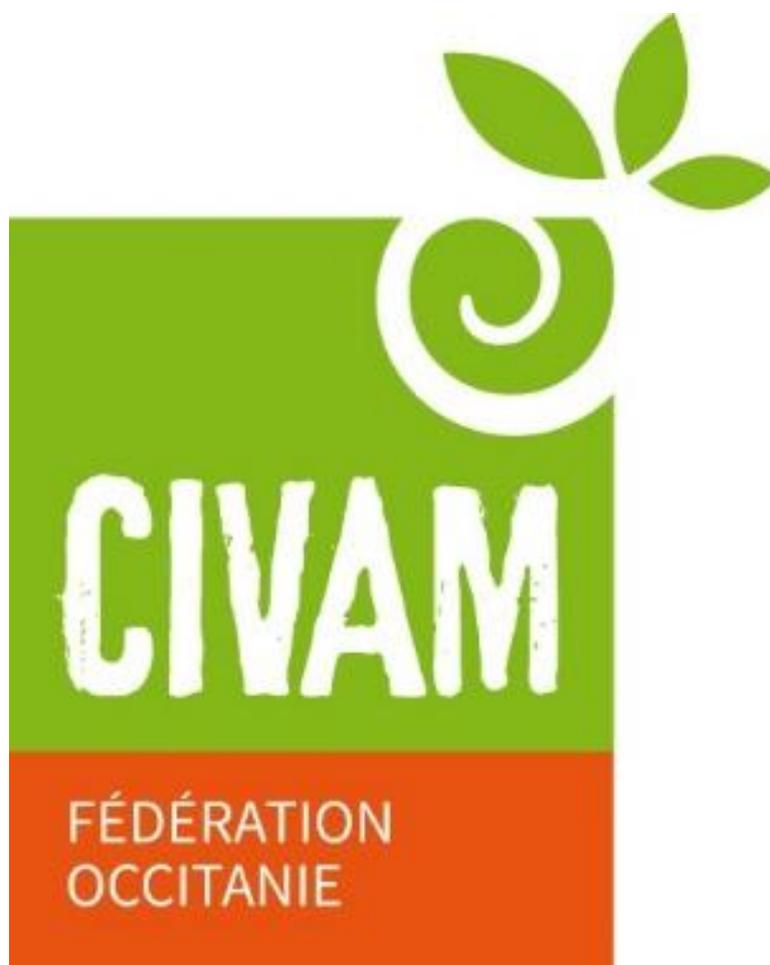
Nous avons organisé une commission agritourisme en août 2024 avec plusieurs adhérent.es, afin de coordonner nos actions régionales pour De ferme en ferme, faire le bilan de l'édition 2024, discuter des perspectives sur cette thématique.

Le 10 octobre 2024, nous avons également participé aux Assises de l'Agritourisme, organisées à Foix.

TABLE DES MATIERES

1.	LE RÉSEAU RÉGIONAL DES CIVAM EN OCCITANIE.....	4
1.1.	UN MOUVEMENT D'ÉDUCATION POPULAIRE AXÉ SUR L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ..	4
1.2.	VIE ASSOCIATIVE ET ÉVOLUTIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE SALARIÉE	5
1.3.	ACCOMPAGNER LES CIVAM D'OCCITANIE DANS LEUR FONCTIONNEMENT ET L'INGÉNIERIE DE FORMATION.....	6
1.4.	NOS RÉSEAUX PARTENAIRES.....	6
2.	ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE	8
2.1.	EXPÉRIMENTATIONS POUR UNE ALIMENTATION SOLIDAIRE.....	8
A.	HISTORIQUE DES ACTIONS EN LIEN AVEC L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE	8
B.	LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE DE MONTPELLIER.....	8
C.	FOCUS : LE PROJET TERRASOL.....	11
2.2.	DES FILIÈRES ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DURABLES.....	14
A.	PROJET FILTER : ACCOMPAGNER LES FILIÈRES TERRITORIALES.....	14
B.	GIEE MARAICHAGE FILIÈRES SOLIDAIRES.....	14
C.	GIEE LOGISTIQUE EN CIRCUITS COURTS	14
D.	OUTILLER LES STRUCTURES ACCOMPAGNANT LES MARCHÉS DE PLEIN VENT	15
E.	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES GROUPEMENTS D'ACHAT CITOYENS EN OCCITANIE ...	15
2.3.	COLLABORER AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES.....	16
A.	APPUI A L'ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL DES PAT D'OCCITANIE.....	16
B.	PARTENARIATS LOCAUX AVEC DES COLLECTIVITÉS DANS LE CADRE DE LEUR PAT	17
C.	COOPÉRATION DES ACTEURS RICES DE LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE AVEC LE PAT DU SICOVAL (31).....	18
3.	NOS ACTIONS EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE DURABLE.....	18
3.1.	ÉVALUER LA DURABILITÉ DES FERMES DU RÉSEAU.....	18
3.2.	AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE (ADMM)	19
A.	ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DES FERMES EN MARAÎCHAGE	19
B.	ACCOMPAGNEMENT D'UN COLLECTIF POUR UN ABATTAGE PAYSAN LOCAL ET COOPÉRATIF.....	21
C.	PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL DU RÉSEAU.....	21
3.3.	AGRICULTURE DURABLE DE MÉDITERRANÉE : ADMED.....	22
A.	PROJET VIGNES MARIÉES	22
B.	ACCOMPAGNEMENT DU GROUPE DEPHY DE LA CAUNETTE ET DIFFUSION DE SES TRAVAUX 23	
3.4.	PARTICIPER À LA DYNAMIQUE COLLECTIVE EN OCCITANIE.....	24
A.	ACCTION 30000.....	24

B.	PODCAST « COMMUN LIEN »	24
3.5.	VERS UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE SUR LES FERMES AVEC FABACÉÉ	25
4.	ACCUEIL ET ÉCHANGES EN MILIEUX RURAUX.....	26
4.1.	L'ACCUEIL ÉDUCATIF ET SOCIAL À LA FERME.....	26
A.	FOCUS : LE RÉSEAU DE FERMES CIVAM ACCUEILLANTES EN OCCITANIE	26
B.	ANIMER NOTRE RÉSEAU DE STRUCTURES ADHÉRENTES & FAVORISER LA MISE EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES.....	28
4.2.	FACILITER L'INSERTION DE PERSONNES EXILÉES	30
5.	ÉVÉNEMENTIEL	30
5.1.	LE FESTIVAL DE LA TOMATE A CLAPIERS (34).....	30
5.3.	FOCUS : « MANGER COMME ON SÈME » SUR LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER.....	32
5.4.	L'HÉRAULT DE FERME EN FERME.....	34
5.5.	DE FERME EN FERME DANS L'AUDE	35
5.6.	LA COMMISSION RÉGIONALE AGRITOURISME.....	36
	TABLE DES MATIÈRES.....	37



Fédération régionale des CIVAM d'Occitanie

Maison des agriculteurs – Mas de Saporta

CS 50023 - 34 875 Lattes Cedex

www.civam-occitanie.fr